

EN NOUVELLE AQUITAINE **LA HONTE!!!!!!**

TOUS SOLIDAIRES AVEC NOTRE COLLÈGUE DE CHÂTELLERAULT, VICTIME DES VIOLENCES DE LA DIRECTION LE 2 FÉVRIER L'HORREUR EST ARRIVÉE

Le 2 février 2018, sur le site de Saint Benoit notre collègue de Châtellerault, après plus de 25 années de bons et loyaux services, soucieuse de rendre au mieux sa mission malgré un contexte des plus difficiles, tente de mettre fin à ses jours.

Ce jour-là, elle est convoquée par le Directeur Territorial Délégué de La Vienne sur le site de Saint Benoit (à 40 KMS de son lieu de travail) pour un deuxième entretien dit de « *recadrage* » ou « *managérial* » ; le premier s'était déroulé avec la Directrice d'Agence Pôle Emploi de Châtellerault quelques jours auparavant. Ces entretiens visent à « *convaincre* » les collègues de cette région qu'ils doivent subir coûte que coûte l'**Observation de la Relation de Service**.

Avant d'arriver à cet entretien, le matin, la collègue est planifiée en Entretien sur Flux jusqu'à 13 heures ; elle devra seule prendre la décision de quitter son poste à midi et elle devra même s'en justifier auprès de sa REP, étonnée de ce départ anticipé ; alors même que c'est la direction qui la convoque.

Arrivée enfin sur le site administratif de Saint Benoit, elle est accompagnée par une représentante du personnel qui tente de convaincre une dernière fois le Directeur Territorial Délégué de la Vienne que notre collègue doit être accompagnée et soutenue lors de cet entretien ; le Directeur Territorial Délégué de la Vienne, aux ordres de la Direction Régionale, refuse catégoriquement que la collègue soit accompagnée.

La porte se ferme, l'entretien débute à huis clos, sans témoin. Des cris et des hurlements vont alerter la représentante du personnel, heureusement toujours présente dans le couloir. En entrant elle découvre notre collègue, debout, essayant d'ouvrir la fenêtre pour dira-t-elle : « *en finir* » ; « *en finir avec cette pression* » ; « *en finir avec cet entretien* » qui, selon elle ne lui laissait aucune chance de pouvoir s'expliquer sur son refus de subir cette mise en observation.

Heureusement pour nous tous, la représentante du personnel arrive à la calmer, à la faire s'éloigner de la fenêtre et exige du DTD de la Vienne qu'il appelle immédiatement les secours.

Notre collègue de Châtellerault sera admise aux urgences de l'hôpital de Poitiers et la représentante du personnel totalement sous le choc sera prise en charge psychologiquement par des médecins spécialisés pour traiter des chocs post-traumatiques.

Aujourd'hui ces deux collègues sont en arrêt maladie.

Pour en terminer avec l'horreur de la situation, le Directeur Territorial du Poitou, sans aucun doute sur ordre de La Direction Régionale, organisera le lundi 5 février, en urgence, une réunion du collectif de Châtellerault et tiendra les propos suivants : « *J'ai une mauvaise nouvelle votre collègue a fait une tentative de suicide* », « *Pour en arriver là elle doit avoir d'autres problèmes ...* » .

Deux jours avant ce drame, des élus DP CLL Poitou Charentes lançaient l'alerte suivante :

« des collègues nous informent que certaines ELD menacent, intimident et font pression pour imposer à tout prix l'ORS à tout le monde.

*Depuis des semaines, ces quelques collègues tentent d'expliquer à leur ELD que cette « observation » qui vise à scruter tous leurs actes professionnels, paroles ou comportements lors d'un entretien avec un usager **les paralyse et provoque chez eux une véritable angoisse, une boule au ventre permanente, des insomnies, des pleurs et au final une perte de confiance totale ; avec à la clé la nécessité absolue de prendre rendez-vous chez un médecin pour faire constater ces troubles .***

Malgré ces risques identifiés et connus, ces ELD continuent à les menacer pour leur imposer aveuglément et coûte que coûte cette Observation.

Les élues DP CLL vous demandent si vous êtes prêts à faire courir un risque grave à ces collègues et compromettre leur santé au travail »

Ce jour-là, la Direction s'est contentée de nous répondre laconiquement "non"...

Depuis le 2 février, Continuons la Lutte est aux côtés de notre collègue et nous tentons par tous les moyens de faire émerger une réaction syndicale à la hauteur de ce drame.

Plus que jamais, nous devons tous être convaincus que l'ORS va conduire à des drames, puisque c'est un outil qui vise à nous harceler et nous soumettre.

PLUS QUE JAMAIS, EN SOLIDARITÉ AVEC NOTRE COLLÈGUE, ET POUR FAIRE BARRAGE À CE DÉCHAINEMENT DE VIOLENCE,

PARTOUT NOUS DEVONS NOUS RASSEMBLER ET CONTINUER DE REFUSER L'ORS

CLL

Continuons La Lutte

Limousin Aquitaine Poitou-Charentes
syndicat.cll-NAquitaine@pole-emploi.fr
tel: 05.16.52.90.05